

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 25 mars à 6h55

«AGISME »

Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Yann ! Ce matin, vous nous parlez d'âgisme.

YL : Oui, je repense à ce qu'a écrit Anne dans sa lettre au futur ou à la future Président-e. Anne a 63 ans et elle dit : « *N'attendons pas que les aînés soient en maison de retraite ou qu'ils aient perdu tout ou partie de leur mémoire pour agir. D'autant plus qu'il arrive que, dès 50 ans, on soit déjà considéré comme n'ayant plus grand chose à offrir. À mon humble avis, c'est faux.* » C'est non seulement faux comme le dit Anne mais ce type de préjugés prépare le terrain de l'âgisme.

On parle d'âgisme lorsque l'âge est utilisé pour catégoriser et diviser les personnes de telles façons qu'elles subissent des injustices et des préjudices. C'est tout simplement une discrimination en raison de leur âge. Il est important de rappeler que la discrimination résulte avant tout d'un comportement qui nie l'individu dans ce qu'il est. La différence de traitement devient discriminatoire dès lors qu'elle ne peut plus être objectivement justifiée. Certaines manifestations (telles que les insultes, les préjugés négatifs) ne sont pas juridiquement considérées comme de la discrimination et pourtant, parce qu'elles sont dévalorisantes et excluantes, elles sont une véritable violence faite aux individus. Pendant la crise sanitaire de la Covid-19, nous avons été témoins de ce type de messages inacceptables (« *Laissez rentrer ce virus dans les maisons de retraite ! Comme ça, pas besoin de réforme ! Ça tue que les vieux.* »). Des propos ou des comportements âgistes conduisent à réduire l'individu à son âge pour le disqualifier. Or, une date de naissance ne constitue pas une identité. L'âge ne dit rien des capacités d'une personne. Et surtout, la citoyenneté et la dignité des personnes ne s'amenuisent pas avec l'âge. Nous restons tous titulaires de droits et citoyens jusqu'à notre dernier souffle.

RCF : comment peut-on lutter contre l'âgisme ?

YL : D'une part, il est important de le reconnaître comme une discrimination tout aussi inacceptable que le racisme ou le sexisme. D'autre part, il convient d'avoir conscience que ce phénomène d'âgisme réduit la solidarité entre les générations. Ainsi, nous avons décidé au sein des Petits Frères des Pauvres de nous mobiliser pour proposer des interventions en milieu scolaire afin de mener des sensibilisations auprès des enfants et adolescents. C'est en allant à la rencontre et en dialoguant avec nos enfants que nous parviendrons à tordre le coup aux préjugés sur l'âge et le vieillissement. C'est



aussi une manière d'évoquer les liens, leur préservation ou la reconstruction. C'est comprendre que jeunes et vieux, nous avons une communauté destins. D'ailleurs, selon une récente étude, à la question « *qu'est- ce que cela vous apporte de passer du temps avec des jeunes/des seniors ?* », les 16-25 ans et les 65 ans et plus répondent la même chose : de l'ouverture d'esprit ! Pouvoir créer du lien et du liant entre les générations sans les opposer ou les juxtaposer est un projet de société réellement fraternel. Nous y travaillons tous les jours.